

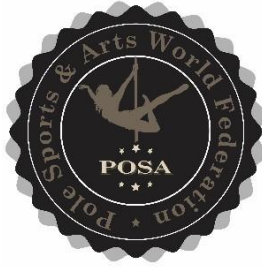
Pole Sports & Arts World Federation

Rules and Regulations Pole Sports, Pole Art, Aerial Sport



1- Index

1- Index.....	2
2- Définitions	4
3- Règles PSWC (incluant Cerceau Aérien et Tissu) & WPAC	4
4- Processus de Sélection	5
5- Processus de candidature	7
6- Procédure d'enregistrement	8
7- Différences entre les catégories Amateurs & Competitive	9
Dans les competitions internationales POSA , un certificate medical competitive est aussi requis pour pour les athletes amateurs	9
8- Changement de la catégorie Amateur à Competitive.....	10
Fédérations nationales.....	10
9- Processus de qualification entre les Compétitions internationaux POSA (Catégories Amateur et Competitive).....	10
Qualification des athlètes du Pole Sport World Championships aux the CSIT- World Sports Games	10
a. Les dans toutes les catégories du classement des Championnats du monde organisés l'année précédant les Jeux sportifs mondiaux de la CSIT sont automatiquement qualifiés pour la finale directe des Jeux sportifs mondiaux de la CSIT de l'année suivante	
b. Si, dans l'année suivante, un athlete change de catégorie à cause de son année de naissance (Junior A à Junior B, Junior B à Senior, etc.), il/elle <u>ne sera pas automatiquement qualifié</u> dans la catégorie suivante, mais il/elle cèdera la place à un autre athlete de la catégorie de son pays	10
c. Le choix de l'athlète qui prendra la place de l'athlète qui a change de catégorie sera fait par la Fédération nationale directement, qui doit informer la POSA le plus vite possible.....	10
d. Dans un Doubles Juniors si un athlète changes de catégorie (ou passe Senior), l'autre athlète peut remplacer son/sa partenaire avec un autre de sa catégorie d'âge.....	10
10- Tenue et survêtement	13
11- Grips.....	14
12- Prix.....	14
13- Droits et Responsabilités des Athlètes.....	15
14- Droits et Responsabilités des Organisateurs	16
15- Règlementation médicale et dopage	17
16- Jugement	17
17- Système de réclamations et d'appels	18



Règles et Règlements

2- Définitions

Athlètes renvoie aux personnes invitées à participer à la compétition.

La Catégorie renvoie au groupe d'âge et genre dans chaque division.

Compétition renvoie à toutes les compétitions approuvées par la POSA .

La division renvoie au niveau de difficulté de la compétition.

Le document fait référence à ce document dans son ensemble.

POSA signifie Pole Sports & Arts World Federation.

Organisateur renvoie à l'organisateur d'une compétition affiliée à la POSA .

Routine signifie la performance des athlètes du début à la fin et inclut spins, transitions, inversés, holds, poses, tricks, lifts, acrobatics, gymnastics, slides, climbs, catches, drops, splits and floor work.

PSWC signifie Pole Sports World Championships

WPAC signifie World Pole Art Championship (Ces Règles & Règlements complètent le document officiel POSA Pole Art Regulations).

3- Règles PSWC (incluant Cerceau Aérien et Tissu) & WPAC

Catégories

- Junior A
- Junior B
- Seniors Women
- Seniors Men Mix
- Masters Women
- Masters Men
- Doubles Senior
- Doubles Senior Mix
- Doubles Junior A
- Doubles Junior B
- Doubles Junior Mix
- Junior Varsity (in WPAC seulement) *
- Group Mix (in WPAC seulement)
- Trios (Pole Sport seulement)

* En accord avec les organisations des compétitions continentales et mondiales de aérien (pas de Pole Sport), POSA peut décider d'admettre ou non la catégorie Junior Varsity à la compétition internationale

Groupe d'âge

Le groupe d'âge pour chaque catégorie est déterminé par l'âge de l'athlète l'année de la compétition.
Tout est également écrit et clarifié dans le Code of Points – POSA .

- Junior A (Doubles aussi) – 10-14 ans
- Junior B (Doubles aussi) – 15-17 ans
- Seniors – 18-49 ans
- Senior Men Mix- 16 ans ou + (Pole Sport World Championship seulement) *
- Masters 40+ – 40 ans et +
- Masters 50+ – 50 ans et +
- Doubles Senior – toutes catégories d'âges adultes (18+, 40+, 50+)
- Doubles Senior Mix (18+/15-17)
- Double Junior Mix- une athlète doit être Junior A (10-14), l'autre doit être Junior B (15- 17)
- Junior Varsity- Ages 6-9 peuvent participer au WPAC seulement.
- Group Mix 3-6 members (15+ age, hommes & femmes) WPAC seulement.
- Trio Senior (Pole Sport uniquement) (15+ age, hommes & femmes; seul un athlète peut avoir entre 15 et 17 ans)
- Trio Varsity (6-9 ans)
- Trio Junior A (10-14 ans)
- Trio Junior B (15-17 ans)

* Cette catégorie est expérimentale et donne à l'athlète masculin, ayant déjà atteint l'âge de 16 ans, la possibilité de concourir dans la catégorie Senior Hommes. Un athlète masculin qui a déjà 16 ans et qui souhaite concourir dans sa catégorie (c'est-à-dire Junior B Men) peut le faire. En fait, l'inscription dans la catégorie Senior Hommes n'est pas obligatoire avant l'âge de 18 ans. Cette catégorie est compétitive seulement, en division Amateur les athlètes masculins de 16 ans doivent concourir en Junior B Hommes Amateurs.

4- Processus de sélection

- A- La participation des athlètes est par qualification.
- B- Les athlètes qui se sont classés parmi les 3 (trois) premiers dans la catégorie Compétitive dans une compétition nationale approuvée par POSA seront automatiquement qualifiés. POSA peut également inviter, par une Wild Card spéciale, à concourir, les athlètes de très haut niveau qui n'ont pas participé à une compétition POSA nationale ou internationale, (les athlètes de réserve doivent postuler dans les mêmes conditions au PSWC dans les délais impartis) **Concernant les Wild Cards Nationales, merci de lire l'Article 18, Paragraph K.**
- C- Si l'un des 3 premiers de chaque catégorie (ou toutes) ne peut pas participer au PSWC, la fédération nationale (organisation) peut contacter l'athlète classé suivant (en descendant dans le classement). Il est de la responsabilité de la fédération (organisation) nationale de communiquer avec ses athlètes qualifiés et de notifier rapidement toute modification apportée à la POSA. Cette règle peut être appliquée au POSA Pole Art.
- D- Si dans une ou plusieurs catégories de compétition nationale POSA, les athlètes sont moins de 3 (ou s'il n'y a aucun athlète dans cette catégorie), la Fédération Nationale peut décider d'ajouter (officiellement) les athlètes manquants pour atteindre le nombre prévu par le Plan de travail, admettant des athlètes n'ayant pas participé à la compétition, ou ayant un bon niveau technique. En aucun cas, ce nombre ne peut excéder celui précisé dans le Plan de Travail. Toute autre information sera toutefois précisée dans le plan de travail. Cette règle n'est valable que dans les catégories de moins de 3 athlètes. Cette règle peut être appliquée au POSA Pole Art

- E- Selon l'organisation, le nombre de participants pour chaque catégorie sera clairement précisé dans le plan de travail que recevra chaque fédération/athlète
- F- Les athlètes de pays qui n'ont pas de compétition nationale seront autorisés à participer à une compétition ouverte pour se qualifier pour le PSWC et/ou le WPAC. L'athlète avec le score le plus élevé pour son pays se qualifiera pour le PSWC et l'athlète avec le deuxième et le troisième score le plus élevé pour son pays recevra également une place au PSWC.
- G- Si l'athlète sans fédération nationale et/ou compétition nationale dans son pays ne peut participer à aucune compétition ouverte, il pourra y postuler via l'entrée vidéo. Dans le cas d'un athlète ayant déjà participé à sa propre compétition nationale POSA (Art ou Sport), il aura la possibilité de participer dans une catégorie ouverte, uniquement dans le but d'acquérir de l'expérience en compétition ; il ne pourra pas se qualifier via une compétition ouverte. Dans l'éventualité où un athlète ne peut pas participer (pour quelque raison que ce soit) à la compétition nationale de son pays, il ne pourra pas se qualifier pour des compétitions internationales, à moins d'une autorisation écrite de sa fédération nationale d'origine, permettant à l'athlète de se qualifier via une compétition étrangère.
- H- Les athlètes doivent être dans la bonne catégorie d'âge (si l'athlète s'inscrit dans la mauvaise catégorie, il sera disqualifié par le Head Judge).
- I- Catégorie Double/Trio : En cas de blessure ou de renonciation de l'un des deux/trois (environ Trio) membres qualifiés Double/Trio, il lui est possible de remplacer l'athlète démissionnaire par un autre athlète (tout cela doit être communiqué par email). à l'organisation). POSA veut donner la possibilité aux athlètes de Double/Trio restés sans partenaire (mais qualifiés par la loi) de concourir dans tous les cas. Si cela n'est pas possible, les athlètes doivent communiquer dans les plus brefs délais, leur renonciation à concourir, pour céder la place au Double/Trio numéro 4 de leur classement national, pour pouvoir concourir au Championnat du Monde. Si aucune annonce n'est reçue par les athlètes ou la Fédération Nationale dans le délai imparti, l'équipe nationale n'aura plus le droit d'inscrire aucun autre Double/Trio à la compétition, en remplacement du Double (Trio) qui a renoncé. La date limite pour toutes ces communications sera précisée dans le plan de travail.
- J- L'ordre de départ des athlètes sera déterminé par tirage au sort.
- K- Tous les athlètes éligibles doivent participer aux demi finales pour gagner une place en finale
- L- Les athlètes ont droit à une performance dans les demi finales pour gagner une place en finale.
- M- Les meilleurs athlètes ayant obtenu les scores les plus élevés dans chaque catégorie se qualifieront pour la finale.
- N- Le titre de champion du monde de pole sports, de champion du monde de pole art, de champion du monde de sports aériens et de champion du monde d'art aérien dans toutes les catégories sera un titre à vie, à moins qu'une sanction n'ait été imposée à l'athlète.
- O- WPAC: En raison des accords entre la POSA et les fédérations nationales suivantes telles que l'Italie, la France, la Hongrie, les États-Unis, la Grèce, la Corée du Sud, la Suisse, le Mexique et la Norvège, les athlètes de ces nations ne peuvent se qualifier pour le WPAC qu'en participant aux épreuves nationales (Pole Art). Cela signifie que si un athlète de ces nations participe à un Pole Art POSA dans une autre nation et atteint le top 3 de sa catégorie, il ne se qualifiera toujours pas pour le WPAC (sauf avis contraire de sa fédération nationale).).
La liste pourra être allongée en cours d'année si d'autres fédérations nationales en font la demande. Il appartiendra (également) à la fédération nationale d'informer tous les athlètes de cette règle.

5- Procédure de candidature

Le non respect des conditions suivantes peut entraîner une disqualification à la compétition:

Tous les athlètes qualifiés doivent:

- A- Remplir le formulaire de candidature (en ligne ou document word). Le lien ou le document seront fournis dans le dossier d'inscription fourni à chaque athlète qualifié
- B- Payer les frais d'inscription, qui ne sont pas remboursables. Les frais d'inscriptions et détails de paiement sont fournis dans le formulaire.
- C- Envoyer la musique en format mp3 à l'adresse mail spécifiée dans le dossier d'inscription, dans les délais impartis.
- D- Envoyer la Feuille de Difficultés au moins 10 jours avant le PSWC. (Les athlètes peuvent changer leur DS après les demi finales et avant les Finales. La nouvelle DS doit être soumise directement au Head Judge du Panel à la fin des demi finales. Attention: Aucune DS écrite à la main ne sera acceptée)
- E- Fournir des informations sur leur sexe légal. Une copie de leur carte d'identité doit être présentée sur demande
- F- Toutes les inscriptions doivent être remplies en **Anglais**, aucune autre langue n'est acceptée.
- G- Toutes les athlètes doivent être en forme, en bonne santé et ne pas être délibérément enceintes. Sur demande, il peut être demandé à l'athlète de produire un document médical attestant de sa bonne santé et de sa bonne forme physique. Toutes les informations seront conservées de manière confidentielle
- H- Tous les athlètes souhaitant utiliser des gants antidérapants doivent produire une lettre écrite de leur médecin confirmant que l'athlète souffre d'hyperhidrose (mains moites) ou similaire.
- I- Tous les athlètes doivent divulguer s'ils ont déjà été disqualifiés d'une compétition POSA.
- J- Les athlètes ne peuvent participer à une compétition nationale que s'ils ont la citoyenneté et/ou la résidence permanente (au moins un [1] an de résidence) dans ce pays. En cas de double nationalité, l'athlète ne peut représenter qu'un seul pays au PSWC. Les athlètes souhaitant changer de pays de représentation doivent prévoir une année de compétition avant le changement.
- K- Les candidats âgés de moins de 18 ans ne peuvent postuler au concours qu'au moyen d'une autorisation écrite signée par un parent ou par un tuteur légal. La documentation doit être fournie lors de la demande
- L- Les candidatures ne seront pas entièrement traitées sans répondre à toutes les exigences ci-dessus dans les délais impartis.
- M- L'athlète qui refuse de concourir à la compétition devra fournir, dans le délai de 15 jours suivant la compétition, le certificat médical attestant de la blessure subie. Le défaut d'envoi de ce document entraînera la disqualification d'un (1) an de toutes les compétitions nationales et internationales POSA de Pole Sport, Pole Art, Aerial Sport & Aerial Art

6- Processus d'enregistrement

Dans le cas d'un athlète ne se présentant pas à l'inscription sans raison légitime, l'athlète sera banni de toutes les compétitions reconnues par POSA (y compris POSA- Pole Arts, Aerial sport & Aerial Art) partout dans le monde pour une période d'un an. Les noms des athlètes bannis seront publiés sur www.posaworld.org.

Les athlètes ne peuvent annuler leur participation qu'au maximum 15 jours ouvrables avant la compétition. Les exceptions étant les raisons médicales et les urgences dans lesquelles les documents médicaux et la preuve du billet de voyage doivent être fournis à l'Organisateur pour confirmation au moins un jour avant la compétition. Les athlètes qui ne se présenteront pas le jour de l'inscription en raison d'une urgence disposeront d'un délai maximum de sept jours après la fin de la compétition pour fournir les documents nécessaires. Aucune exception ne sera faite et la décision de l'Organisateur ne pourra être contestée que par la POSA

- A- Tous les athlètes doivent arriver et s'inscrire à ce moment-là auprès de l'organisateur, sauf autorisation écrite reçue
- B- Tous les athlètes doivent souscrire une assurance personnelle (s'il n'y a pas d'écrit contraire dans le plan de travail officiel) qui les couvre pour la durée de la compétition. Celui-ci devrait débiter le jour des répétitions du PSWC et être valable pendant toute la compétition. Si dans le pays d'origine de l'athlète on utilise à la fois un passeport et une carte d'identité, les deux doivent être apportés avec soi
- C- Tous les athlètes doivent apporter leur passeport avec une (1) photocopie de celui-ci à fournir lors de l'inscription (comme il est écrit dans le plan de travail).
- D- Tous les athlètes, y compris les doubles, doivent fournir une preuve de citoyenneté ou de résidence du pays dans lequel ils concourent (ou représentent dans le cas d'un championnat ouvert). Les athlètes doivent être citoyens ou résidents du pays qu'ils représentent depuis au moins un an (1) avant les préliminaires. La preuve doit être sous la forme acceptée par le pays, par exemple carte verte, passeport, carte d'identité, papiers de résidence, etc.
- E- Tous les athlètes doivent déclarer la confirmation des éléments suivants au moment de l'inscription:
 - I. Rules and Regulations ont été lues et acceptées.
 - II. Le Code d'Éthique et Code de Conduite de la POSA ont été lus, acceptés et l'athlète s'engage à se comporter d'une manière qui convient à un sportif professionnel
 - III. Toutes les dépenses engagées par l'athlète sont à sa charge et non à celle de l'organisateur.
 - IV. Renoncez à tous les droits à l'image et accepter que les images puissent être utilisées dans la promotion des pole sports dans le monde. Les athlètes ne recevront pas de compensation financière pour les photos et vidéos prises pendant l'événement.
 - V. Être interviewé, filmé et photographié par les médias.
 - VI. Prendre part à un test antidopage conformément au Code WADA.
 - VII. De participer au PSWC, WASC, WPAC, WAAC, à leur propre risque. Toute blessure ou accident qui pourraient arriver sont de la responsabilité de l'athlète et non de l'organisateur.
 - VIII. Respecter et suivre l'ordre des répétitions et l'ordre de passage.
 - IX. De porter tout le temps le survêtement de leur nation sauf pendant leur routine.
 - X. D'être présent à la cérémonie des médailles sauf urgence médicale ou test antidopag en cours.

7- Différences entre les catégories Amateurs & Competitive

Par activité amateur, nous entendons ce type d'activité pratiquée par les sportifs mais visant à atteindre et à maintenir le bien-être psycho-physique d'une personne.

Cela n'« impose » aucun objectif ou performance sportive et, surtout, n'implique aucun aspect compétitif.

Par activité compétitive, en revanche, nous entendons toute activité pratiquée de manière continue, systématique et exclusive sous des formes organisées par les fédérations sportives nationales et internationales, par les organismes de promotion du sport reconnus par les Comités Nationaux Olympiques respectifs, etc., qui implique un effort physique intense au fil du temps

Rythme, intensité, continuité, nombre et durée des séances d'entraînement : autant d'éléments qui distinguent les deux niveaux d'activité.

Toute personne pratiquant un sport de compétition doit se soumettre à un examen médical et à tous les tests diagnostiques cliniques et instrumentaux nécessaires pour garantir sa condition physique. Au contraire, une personne pratiquant une activité physique à un niveau amateur n'a besoin d'aucun certificat médical. Dans tous les cas, même s'il n'y a aucune obligation, le sujet peut certainement demander conseil à son médecin sur l'activité qu'il envisage d'entreprendre.

Dans les compétitions internationales POSA, un certificat médical de compétition est également exigé pour les sportifs amateurs.

A. Qu'est-ce qui définit un athlète 'Amateur' d'un point de vue technique en Pole Sport?

Selon les règles de tous les sports de jury tels que les Pole Sports (gymnastique artistique, plongeon, natation synchronisée, patinage sur glace, etc.) un athlète amateur est celui qui ne peut effectuer des mouvements qu'à un niveau ne dépassant pas 0.5 du Code de Pointage de la POSA.

Notre objectif est d'élever le niveau technique de tous les athlètes, du niveau amateur au niveau compétitif.

A compter du 1er janvier 2026, les athlètes amateurs qui effectuent ne serait-ce qu'un seul élément (non déclaré dans la feuille de difficulté) avec un score supérieur au maximum autorisé dans leur catégorie recevront une pénalité de 5 points de la part du Head Judge. A noter, les athlètes amateurs en Aerial & Pole ne peuvent déclarer qu'un seul élément, le sixième, avec un score supérieur au maximum autorisé dans leur catégorie.

B. Qu'est-ce qui définit un athlète 'Amateur' d'un point de vue technique en Pole Art?

POSA a décidé que pour définir et différencier un athlète amateur d'un athlète de compétition, le code de pointage POSA sera utilisé comme exemple:

Un athlète amateur est défini comme celui qui ne peut effectuer sur la pole que des mouvements ne dépassant pas 0.5 dans le Code de Pointage de la POSA.

Cependant, les athlètes amateurs peuvent effectuer au **maximum un élément de Valeur supérieure à 0.5.**

Les athlètes qui ne respecteront pas cette règle seront automatiquement et immédiatement placés et évalués dans la catégorie Competitive. Cette règle s'applique également aux compétitions Aerial Art.

C. Exception concernant les agrès Aériens

A compter du 1er janvier 2026, **aucune exception** ne sera autorisée : les athlètes concourant pour l'un des agrès aériens (Cerceau, Tissu, Hammock) dans la catégorie Competitive ou Amateur doivent également concourir dans la même catégorie pour les autres agrès.

Flying pole : les athlètes participant dans la catégorie Amateur ou Competitive en Pole Sport doivent participer dans la même catégorie pour cet agrès.

8- Passage de catégorie Amateur à Competitive :

Fédérations nationales:

- a. Chaque Fédération Nationale a le droit, dans les limites de sa juridiction nationale, de fixer une note minimale pour le passage du top 3 Amateur à la catégorie Compétitive
- b. Le changement de catégorie s'entend d'une année sur l'autre.
- c. Un athlète qui souhaite néanmoins passer de la catégorie Amateur à la catégorie Compétitive au cours de l'année de compétition en cours peut le faire, mais uniquement dans les compétitions nationales. Toute qualification pour les compétitions internationales obtenue grâce au championnat national restera dans la catégorie Amateur (cela s'applique également aux compétitions de Pole Art)

POSA a établi ce qui suit concernant les compétitions internationaux de Pole et Aériens Sport:

- d. Les 3 meilleurs athlètes de la catégorie Amateur qui ont obtenu un score minimum de **120** ne peuvent pas rester dans la catégorie Amateur l'année suivante, mais doivent obligatoirement concourir dans la catégorie Compétitive.
- e. Les athlètes qui sont passés de la catégorie Amateur à la catégorie Compétitive ne peuvent pas revenir en arrière au cours de l'année en cours mais doivent attendre au moins un an sans participer à aucune compétition sous l'égide de la POSA.

POSA a établi ce qui suit concernant les compétitions internationaux de Pole et Aériens Art:

- f. Les 3 meilleurs athlètes de la catégorie Amateur qui ont obtenu un score minimum de **190** ne peuvent pas rester dans la catégorie Amateur l'année suivante, mais doivent obligatoirement concourir dans la catégorie Compétitive.
- g. Les athlètes qui sont passés de la catégorie Amateur à la catégorie Compétitive ne peuvent pas revenir en arrière au cours de l'année en cours mais doivent attendre au moins un an sans participer à aucune compétition sous l'égide de la POSA.

Catégories composites en Pole Sport, Pole Art, Aerien Sport, Aerien Art (Doubles, Trio et Groupe*)

- h. Un athlète concourant dans la catégorie individuelle Amateur ne peut pas concourir dans une catégorie composite en Competitive (et vice versa).
- i. Si le Head Judge (ou l'Organisation) se rend compte qu'un athlète a participé en individuel et dans une catégorie composite à des niveaux différents, la participation dans la catégorie supérieure (élite) prévaut.

Exemple : si un athlète Competitive s'inscrit en double ou en trio dans la catégorie amateur, la catégorie composite (double ou trio) sera reclassée en Competitive.

Si un athlète amateur s'inscrit en double ou en trio dans la catégorie Competitive, l'athlète sera reclassé en Competitive pour sa performance en individuel.

*Trio et Groupe existent uniquement en Pole Sport & Pole Art

9- Processus de qualification entre les Compétitions internationales POSA (catégories Amateur & Competitive). Ces règles s'appliquent également aux Aériens Sport

Qualification des athlètes du Pole Sport World Championships au CSIT- World Sports Games.

- a. Les 10 meilleurs athlètes de toutes les catégories au classement des Championnats du monde organisés l'année précédant les Jeux sportifs mondiaux de la CSIT sont automatiquement qualifiés pour la finale directe des Jeux sportifs mondiaux de la CSIT de l'année suivante.
- b. Si, l'année suivante, un athlète change de catégorie en raison de son année de naissance (de Junior A à Junior B, de Junior B à Senior, etc.), il ne sera pas automatiquement qualifié dans la catégorie suivante, mais il cédera la place à un autre athlète du même pays
- c. Le choix de l'athlète qui remplacera l'athlète ayant changé de catégorie sera effectué directement par la Fédération Nationale, qui devra en informer la Fédération Internationale dans les plus brefs délais. (Par exemple, si une athlète finlandaise Junior A se classe dans le top 10 aux Championnats du monde 2022, mais qu'en 2023 elle monte d'une catégorie pour devenir Junior B, elle laissera sa place à un athlète du même pays. La Fédération finlandaise choisira ensuite quelle athlète prendra sa place)
- d. Si l'un des athlètes Doubles Juniors change de catégorie (ou que l'un des deux devient Senior), l'autre athlète peut remplacer son partenaire par un autre du même âge prévu par sa catégorie

Qualification des athlètes du Pole Sport World Championships au Championnat Continental (European and Panamerican Championships). Ces règles s'appliquent aussi au Aériens Sport

- e. Les 3 meilleurs athlètes continentaux de toutes les catégories au classement des Championnats du monde sont automatiquement qualifiés pour les demi-finales des Championnats continentaux
- f. Si, l'année suivante, un athlète change de catégorie en raison de son année de naissance (de Junior A à Junior B, de Junior B à Senior, etc.), il ne sera pas automatiquement qualifié dans la catégorie suivante, mais il /il cédera la place au prochain athlète éligible suivant dans le classement (c'est-à-dire qui ne passe pas la catégorie)
- g. Si l'un des athlètes Doubles Juniors change de catégorie (ou que l'un des deux devient Senior), l'autre athlète peut remplacer son partenaire par un autre du même âge prévu par sa catégorie.

Qualification des athlètes du Championnat Continental au Pole Sport World Championships. Ces règles s'appliquent aussi au Aériens Sport

- h. Les vainqueurs (le premier seulement) dans toutes les catégories du classement des Championnats Continentaux sont automatiquement qualifiés pour les demi-finales des Championnats du Monde de Pole Sport.
- i. Si, l'année suivante, l'athlète gagnant change de catégorie en raison de son année de naissance (de Junior A à Junior B, de Junior B à Senior, etc.), il ne sera pas automatiquement qualifié dans la catégorie suivante, mais il/elle cédera la place à l'athlète éligible suivant dans le classement (c'est-à-dire qui ne passe pas la catégorie).
- j. Si l'un des athlètes Doubles Juniors change de catégorie (ou que l'un des deux devient Senior), l'autre athlète peut remplacer son partenaire par un autre du même âge prévu par sa catégorie.

Qualification des athlètes du Pole Sport World Championships au Pole Sport World Championships suivant. Ces règles s'appliquent aussi au Aériens Sport

- k. Les vainqueurs (le premier seulement) dans toutes les catégories du classement des Championnats du Monde de Pole Sport sont automatiquement qualifiés pour les demi-finales des Championnats du Monde de Pole Sport suivants.
- l. Si, l'année suivante, l'athlète gagnant change de catégorie en raison de son année de naissance (de Junior A à Junior B, de Junior B à Senior, etc.), il ne sera pas automatiquement qualifié dans la catégorie suivante, mais il/elle cédera la place à l'athlète éligible suivant dans le classement (c'est-à-dire qui ne passe pas la catégorie).
- m. Si l'un des athlètes Doubles Juniors change de catégorie (ou que l'un des deux devient Senior), l'autre athlète peut remplacer son partenaire par un autre du même âge prévu par sa catégorie, à moins qu'il ne veuille concourir en Doubles Seniors Catégorie Mixte, mais l'un d'entre eux doit obligatoirement être Junior B, soit entre 15 et 17 ans

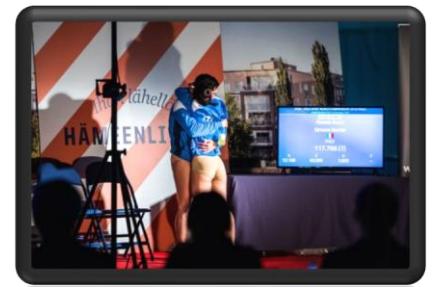
Qualification des athlètes Amateur d'une compétition internationale à la compétition internationale suivante. Ces règles s'appliquent aussi au Aériens Sport

- n. Sans préjudice de la qualification des Championnats du Monde de Pole Sport aux Jeux Sportifs Mondiaux de la CSIT, dans laquelle l'athlète amateur reste dans cette catégorie, les athlètes amateurs (top 3) de chaque catégorie au Championnat du Monde de Pole Sport seront autorisés à participer, en surnuméraire, dans l'édition suivante du concours Continental dans la catégorie Compétitif
- o. Le Top 3 des athlètes amateurs au Pole Sport World Championships, ne sera pas autorisé à participer au prochain World Championships (l'année suivante).
- p. Le Top 3 des athlètes amateurs au Championnat Continental Pole Sport ne seront pas autorisés à participer aux Championnats du Monde suivants (l'année suivante), mais ils seront autorisés à participer aux Championnats Continentaux de l'année suivante en surnuméraire, dans la catégorie Compétitive.

Qualification des athlètes Compétitive du championnat Continental au championnat Continental suivant. Ces règles s'appliquent aussi au Aériens Sport

- q. Les athlètes (top 3), aux Championnats Continentaux de Pole Sport, seront autorisés à participer aux Championnats Continentaux de l'année suivante en surnuméraire, dans la catégorie dans laquelle ils se sont classés aux Championnats Continentaux de l'année précédente





10. Tenue et survêtement

Les tenues doivent être appropriées à une compétition de sport athlétique. **Tout est également écrit et précisé dans le Code de Pointage - POSA.**

Les tenues ne doivent pas comporter:

- Sous-vêtement.
- Maillots de bain ou bikinis.
- Vêtements transparents ne couvrant pas les seins, le pelvis et les fesses.
- Cuir, latex, PVC, ou scotch.
- Bijoux ou piercings d'aucune sorte.
- Tout ce qui interfère avec la performance ou peut être considéré comme un problème de santé et de sécurité.
- Peinture corporelle ou huile sur n'importe quelle partie du corps. Le maquillage et les embellissements peuvent être portés sur le visage
- Accessoires tels que chapeaux et cannes et tout ce qui n'est pas considéré comme attaché au costume, à l'exception des manchettes/bracelets.

Il est expressément interdit de se produire en tenue autre que sportive et les costumes ne doivent pas être intentionnellement enlevés. Le non-respect de ces règles peut entraîner la disqualification.

- a) **Les drapeaux nationaux** doit être porté pendant la compétition (dans les compétitions internationales uniquement). L'emblème national ne doit être arboré que lors des compétitions internationales, dans les compétitions nationales ce n'est pas nécessaire. Les catégories 'Open' organisées lors de compétitions nationales sont réservées aux athlètes de pays autres que celui de l'organisation, elle doit être considérée comme une compétition internationale, c'est pourquoi les athlètes participant à la catégorie « Open » doivent porter l'emblème national.

Ils peuvent avoir une taille maximale de 2 cm x 4 cm. Ils doivent être cousus sur le côté gauche ou droit du costume au niveau de la hanche ou sur le haut du costume (poitrine ou épaule).

C-dessous quelques exemples:



Hips flag



Shoulder flag



Chest flag

Tous les athlètes doivent porter des survêtements conformes aux exigences suivantes:

- Les survêtements doivent comprendre un pantalon assorti (les leggings sont autorisés sur scène), un t-shirt/débardeur et une veste.
- Les survêtements doivent porter le nom et/ou le logo-drapeau de la nation représentée par l'athlète. Le nom du pays doit être inscrit sur le survêtement et le t-shirt/débardeur.
- Le logo d'un sponsor individuel peut être porté sur la veste et jusqu'à dix (10) logos de sponsor peuvent être portés sur le t-shirt/débardeur. La taille des logos ne peut pas dépasser 10x10cm.
- Les équipes nationales doivent s'assurer que tous les athlètes portent les mêmes survêtements assortis. Les logos des fédérations nationales peuvent être portés. La taille du logo ne peut pas dépasser 10x10cm

Ci-dessous quelques exemples:



11. Grips

N'importe quel produit grip peut être utilisé à l'exception de tous les grips à base de résine.

Veuillez noter qu'**AUCUN** produit ne doit être appliqué sur la barre. Les aides à la préhension ne peuvent être appliquées que sur le corps de l'athlète.

Tous les grips à base de résine sont interdits.

Il sera de la tâche et du devoir de l'organisation de vérifier que tous les athlètes pendant la compétition n'utilisent pas ce type de produit (par l'intermédiaire des poles cleaners et des bénévoles).

L'organisation doit directement informer le Head Judge si un athlète est en possession de ce type de produit (ou si la pole est marquée par ce produit) et le head judge fera respecter les règles(disqualification).

Les athlètes peuvent utiliser de la **magnésie** avec beaucoup de précaution, mais ils doivent faire attention à ne pas en laisser sur la scène, car cela pourrait être dangereux pour l'athlète suivant.

Les athlètes peuvent nettoyer les poles eux-même s'ils préfèrent, mais ils doivent utiliser les produits de

nettoyage fournis par l'organisation.

Les gants gripants peuvent être utilisés uniquement sur certificate médical.

12. Prix

- Aux PSWC & WPAC les athlètes concourent pour le titre de Champion du Monde Pole Sports/Art 20XX.
 - A- Le vainqueur de chaque catégorie recevra une médaille d'or.
 - B- Le second et troisième recevront respectivement une médaille d'argent et de bronze.
 - C- Tous les autres athlètes recevront un certificat de participation (S'il est fourni par l'organisation de la compétition).

De l'argent liquide ou d'autres cadeaux peuvent être offerts sous forme de soutien ou de parrainage. Attention : de l'argent peut être accordé à tout athlète (top 3) pour avoir participé à une compétition POSA, uniquement si l'organisation est en mesure de le faire, et d'abord, après une décision spéciale du Comité Exécutif. Les mentions ou les parrainages ne peuvent pas être accordés à une catégorie d'âge ou de sexe spécifique; ils doivent être attribués à toute la catégorie compétitive ou pas du tout. Par ex. tous les gagnants de la première place de chaque catégorie compétitive pourraient recevoir un prix de parrainage. Tous les accords de parrainage proposés concernant les athlètes doivent être annoncés par l'Organisateur avant la compétition, dès que possible après la conclusion de l'accord et avant le début des finales de la compétition

.

13. Droits et responsabilités des athlètes et coachs

- A- Tous les athlètes doivent lire les règles, les règlements et toute mise à jour (Plan de travail).
- B- Tous les athlètes ont le droit de s'assurer que leur routine est jugée correctement, en toute impartialité et conformément aux dispositions du code de pointage.
- C- Tous les athlètes ont le droit de s'assurer que le score qui leur est attribué soit rendu visible immédiatement après la fin de l'exercice ou conformément au règlement particulier de la compétition.
- D- Tout athlète, avec l'accord du Jury Supérieur, a le droit de répéter l'exercice s'il a dû l'interrompre pour des raisons indépendantes de sa volonté.
- E- Tous les athlètes doivent se comporter conformément aux règles et règlements de la POSA, au code de pointage, au code d'éthique et au code de conduite.
- F- Les athlètes de moins de 18 ans doivent avoir un accompagnateur agréé (parent/représentant légal autorisé/entraîneur) avec pouvoir de signature.
- G- Tous les athlètes sont tenus d'avoir sur eux une assurance maladie et des documents d'identité pour la compétition
- H- Chaque athlète doit concourir avec le même sexe sauf dans le cas des doubles et si une catégorie est mixte.
- I- Les athlètes doivent attendre dans les coulisses deux athlètes avant de concourir.
- J- Les athlètes doivent partir de la scène et attendre d'être annoncés avant de monter sur scène
- K- Tous les athlètes sont entièrement responsables de leur santé personnelle et de leur capacité à concourir. Pour éviter les blessures, tous les athlètes ne doivent pas entreprendre des éléments dans lesquels ils ne sont pas pleinement confiants et sécurisés.
- L- Tous les athlètes participent au PSWC et au WPAC à leurs propres risques et comprennent que toute blessure ou accident pouvant survenir relève de la responsabilité de l'athlète.
- M- La consommation d'alcool ou de substances interdites ou contrôlées avant ou pendant la compétition est strictement interdite.
- N- Tous les athlètes doivent accepter de participer à des contrôles antidopage conformément au Code de l'AMA. Tous les athlètes doivent signer le programme antidopage POSA/WHEA au moins 3 mois avant la compétition. Sans l'accord signé, ils ne pourront pas participer au concours. Pour signer l'accord, veuillez utiliser ce lien: <https://www.posaworld.org/anti-doping/> . Pour la liste des substances prohibées, merci de consulter: www.wada.com. Le fait de ne pas fournir un échantillon sur demande entraînera la disqualification de l'athlète de la compétition, la perte de tout titre remporté et la possibilité d'une interdiction de participer à d'autres compétitions POSA.
- O- Toutes les dépenses engagées par l'athlète sont à la charge de l'athlète et non de l'organisateur. La confirmation de cela nécessitera une signature au moment de l'inscription.
- P- Tous les athlètes doivent acheter le visa approprié pour entrer dans le pays où se déroule le PSWC. Si l'athlète a besoin d'aide, veuillez contacter: contact@posaworld.org .
- Q- Tous les athlètes ont le droit de recevoir toutes les informations publiques disponibles concernant le système de notation ou la compétition en général, qui peuvent être consultées sur le site Web de POSA; www.posaworld.org.
- R- Pour des raisons de sécurité, les coachs doivent rester sur scène lors des prestations des athlètes de la catégorie Varsity . Pour les catégories supérieures, leur présence est facultative (mais recommandée pour les jeunes athlètes).

14. Droits et Responsabilités de l'organisateur

La POSA se réserve le droit de ce qui suit:

- A- Modifier à tout moment le règlement du concours ou ses annexes. Tout changement sera annoncé immédiatement sur les réseaux sociaux POSA (Facebook, Instagram) et sur www.posaworld.org.
- B- Référer au Head Judge tout athlète en infraction aux règles et règlements, au code d'éthique et/ou au code de conduite, pour examen de pénalités ou de disqualification.
- C- Référer au Head Judge tout juge en violation des règles et règlements ou du code de déontologie pour examen de disqualification.
- D- Décider de toute décision qui n'est pas déjà abordée dans les règles et règlements et le(s) code(s) d'éthique avant ou pendant lePSWC.
- E- La POSA fournira les premiers secours de base en cas d'incident ou d'accident et une assistance médicale en cas de blessure plus grave. Le représentant médical a la décision finale quant à savoir si la blessure de l'athlète doit l'empêcher de participer ou de continuer la compétition.
- F- POSA ne peut être tenu responsable de la perte ou des dommages causés aux articles des athlètes ou des officiels.
 - a. The POSA est obligée de:
 - G- Publier tous les critères de compétition énoncés au chapitre 2 du règlement
 - H- Annoncer tous les changements concernant le concours sur le site Internet et les réseaux sociaux.
 - I- Fournir aux athlètes des salles pour se changer et s'échauffer, avec des toilettes séparées de celles utilisées par les juges et les spectateurs
 - J- Prévoir un espace séparé pour que les jeunes athlètes puissent se changer ou un créneau horaire fixe pour que les vestiaires soient à leur seul usage.
 - K- Vérifier l'installation des poles et les tester.
 - L- Donner aux athlètes la chance de s'entraîner avec les bâtons avant le début de la compétition.
 - M- Gérer le nettoyage des poles avant chaque performance.
 - N- Fournir aux juges toute information nécessaire concernant la compétition.
 - O- Fournir les premiers soins provisoires en cas d'incident ou d'accident.
 - P- Fournir des tests anti-dopage en accord avec le Code WADA (www.wada.com).

15. Réglementation médicale et anti-dopage

Pour plus d'informations, les athlètes et entraîneurs peuvent consulter directement le règlement antidopage POSA, disponible sur demande à jyrki@worldheavveventsassociation.com ou il peut être téléchargé sur le site internet POSA.

Sanctions en cas de dopage:

En cas de résultat positif ou de refus de contrôle antidopage, les sanctions suivantes seront appliquées à titre définitif:

- A- Un athlète dont le contrôle hors compétition est positif est automatiquement suspendu pour le reste des championnats et aucun remplacement n'est autorisé pour lui.
- B- Les points d'une équipe obtenus avec un athlète dope sont invalidés.
- C- Un athlète dont le test est positif sera suspendu de toutes les compétitions POSA pour une période indiquée dans le Code de la WADA.
- D- Un résultat positif aux stéroïdes anabolisants entraînera une suspension de tous les concours POSA pour une durée de quatre ans. Un athlète dopé ne recevra pas de médaille.
- E- Dans tous les cas de dopage positifs, les recommandations de WADA auront préséance sur toute mesure disciplinaire prise par la POSA.
- F- Les athlètes dont le contrôle antidopage est positif et qui ont déjà remporté des titres perdront leurs titres

16. Jugement

- A- Il est interdit aux juges de modifier les scores après la collecte des feuilles de pointage.
- B- Pour les procédures de recours et de réclamation voir le chapitre 13.
- C- Une fois le jugement terminé et tous les appels et plaintes immédiats traités, aucune note ou discussion ne peut être effectuée pour modifier les résultats du classement final. Voir chapitre 13 sur le système de plaintes et d'appels.
- D- Les notes des préliminaires et des finales ne sont pas additionnées.
- E- Les feuilles de notation sont collectées après la routine de chaque athlète.
- F- Les juges ne doivent pas se parler ni se concerter pendant la routine d'un athlète. Les juges peuvent converser une fois la routine terminée, mais il ne doit pas s'agir de juger.
- G- Seuls les D-Juges can peuvent parler ensemble à la fin d'une routine pour comparer les notes.
- H- Les juges qui ont besoin d'assistance doivent lever la main. Ils ne peuvent parler au juge en chef qu'entre les routines.
- I- Les juges doivent toujours être séparés des athlètes et des spectateurs.
- J- Les juges et les athlètes seront disqualifiés s'ils discutent ensemble de sujets à tout moment pendant la compétition.
- K- Les juges ne doivent pas quitter leur siège sans la permission du head judge ou s'ils tombent malades, auquel cas le juge de réserve serait tenu d'occuper le poste
- L- Les juges doivent être installés à une position où ils ont la meilleure vue pour juger, et à distance du public.
- M- Les juges doivent avoir lu et maîtriser le "Book of Judges' Rules".

17. Système de réclamations, d'appels et de retours après les concours (Pole Sport, Pole Art & Aerial Sports & Art)

- A- Les athlètes peuvent faire appel concernant leurs scores dans les 5 minutes en compétition de pole sport et de saut (si cela n'est pas spécifié différemment dans le plan de travail) après que les scores personnels des athlètes ont été annoncés conformément à la procédure d'appel de notation POSA.
- B- Dans chaque compétition, l'organisation enverra à chaque athlète un plan de travail, avec toutes les informations sur le système d'appel.
- C- D'autres plaintes, demandes et/ou commentaires doivent être déposés dans les 7 jours ouvrables.
- D- Toute réclamation générale, demande ou retour envoyé après 7 jours ne pourra être pris en compte.
- E- Toute réclamation adressée par une délégation et/ou une fédération nationale concernant un ou plusieurs incidents survenus lors du concours POSA doit être adressée dans les 7 jours suivant la fin du concours.
- F- Toute réclamation adressée après cette date sera transmise au Comité d'Éthique. La Commission d'Éthique décidera s'il y a lieu d'analyser la plainte envoyée par la Délégation ou la Fédération
- G- Si le Comité d'Éthique doit se réunir en raison d'un rapport tardif (c'est-à-dire après 7 jours), le candidat devra payer les frais de réunion quantifiés par le Comité d'Éthique
- H- Pour plus d'informations, merci de contacter: contact@posaworld.org.

18. Droits et devoirs des Fédérations nationales

- A- La principale règle et politique de la POSA est que les fédérations nationales ont leur autonomie juridictionnelle dans leur propre pays, toujours en suivant les règles de la POSA.
- B- La Fédération Nationale a le droit de modifier, si nécessaire, le règlement de la POSA pour les compétitions régionales et nationales dans les catégories Amateur, dans le respect et dans les limites du Code d'Éthique, des Règles & Règlements, des Règles du Pole Art et du Code de Pointage POSA (Pole & Aerial). Le règlement des catégories compétitives pour participer aux compétitions internationales ne peut être modifié
- C- La fédération nationale a le droit d'organiser des cours nationaux pour la formation des nouveaux juges et entraîneurs, sous réserve d'une formation préalable de leur(s) Maître(s) Formateur(s) national(s) par POSA.
- D- La fédération nationale peut avoir ses propres règles nationales de mise en œuvre (fortement recommandées). Les règles nationales de mise en œuvre ne peuvent toutefois pas entrer en conflit avec le code d'éthique, les règles et règlements, les règles de pole art et le code de pointage POSA (Pole & Aerial).
- E- Si la Fédération Nationale prononce une sanction disciplinaire (par exemple une disqualification pour une certaine période) à l'encontre d'un athlète ou d'un entraîneur, la Fédération Internationale aura le devoir de suivre les diktats et d'appliquer la même sanction commuée par la FN. Il n'est pas nécessaire de souligner que des sanctions disciplinaires ne devraient être appliquées que si une ou plusieurs règles écrites dans les règles nationales de mise en œuvre ont été enfreintes et non pour des raisons purement personnelles
- F- La Fédération Nationale a le droit d'avoir ses propres sponsors pour organiser la compétition nationale.
- G- Les Fédérations Nationales ont le devoir de notifier à la Fédération Internationale les points suivants:
 - 1- Concernant des modifications nationales au Code de Pointage pour les catégories Amateur
 - 2- Concernant les modifications nationales du règlement Pole Art pour les catégories Amateur (ex : ajout d'une catégorie intermédiaire)
 - 3- Relater la disqualification d'un athlète ou coach lors d'une compétition régionale ou nationale

- 4- H-Les Fédérations Nationales ont la possibilité de créer et d'utiliser leur propre système de notation informatisé, en utilisant évidemment les paramètres du Code de pointage POSA Pole Sport, des règles POSA Pole Art, du Code de pointage POSA Aerial Sport, des règles POSA Aerial Art.
- I- Si la fédération nationale utilise le système de jugement informatisé officiel POSA pour la compétition nationale, l'organisation/fédération nationale est tenue de payer les frais de déplacement et d'hébergement ainsi qu'une indemnité totale de **500 €** au technicien informatique. Toute exception à cette règle peut être discutée directement avec POSA, qui examinera chaque situation individuelle
- J- Les Fédérations Nationales ou les organisations qui organisent la Compétition Nationale de Pole Sport et de Sport Aérien, **qui ne disposent pas** de Head Judge certifié POSA dans leur pays, **doivent** demander à POSA d'envoyer un juge en chef officiel. A défaut, la Fédération Nationale risque une sanction de la part du Comité d'Éthique de la POSA. Pour toute demande, la Fédération Nationale peut contacter la POSA pour trouver une solution réglementaire.
- K- Chaque Fédération Nationale dispose de trois (3) Wild Cards Nationales Spéciales, à attribuer comme suit:
- Deux (2) Wild Cards en catégorie Competitive (au choix), une (1) Wild Card en catégorie Amateur(au choix)
 - L'attribution des National Wild Cards suivra les critères suivants:
 - 1- Le haut niveau de l'athlète, ayant participé à la compétition nationale, performant, démontrant une croissance technique significative d'une année sur l'autre
 - 2- Le haut niveau de l'athlète, qui n'a pas pu participer au tour final de la compétition nationale en raison d'une blessure
 - 3- Le haut niveau d'un athlète qui, dans le passé, s'est particulièrement illustré dans une ou plusieurs compétitions internationales en représentant son pays, atteignant toujours la finale du top 10
 - 4- Le haut niveau d'un athlète qui fait preuve chaque année d'un haut degré d'esprit sportif et constitue un exemple sportif pour l'ensemble de la communauté Pole Sport de son pays.
- L- Les Fédérations Nationales doivent organiser des compétitions nationales une fois par an, pour les disciplines suivantes:
Pole Sport, Pole Art, Aerial Sport, Aerial Art.
La compétition ne peut être organisée qu'une fois par an (avec toutes les disciplines à l'intérieur) ou séparément. Pour plus de transparence, les Fédérations Nationales doivent communiquer à la POSA la raison qui pourrait pousser l'organisation nationale à ne pas avoir toutes les disciplines dans son calendrier sportif.
- M- La Fédération Nationale a le droit de consulter son Organisation Nationale AntiDopage pour mettre le contrôle antidopage en conformité avec les directives nationales (en ce qui concerne bien sûr les catégories juniors).
- N- La Fédération Nationale doit toutefois faire une déclaration au Comité antidopage POSA, des Cérémonie d'Ouverture de chaque compétition internationale doit se dérouler selon les règles spécifiques de la Fédération Internationale, qui seront envoyées au comité d'organisation local (Fédération Nationale).
- O- La Cérémonie d'Ouverture de chaque compétition internationale doit se dérouler selon les règles spécifiques "RÈGLEMENT POSA POUR LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE" .
- P- Les Fédérations Nationales ou Comités d'organisation qui organiseront des compétitions internationales POSA, notamment : Championnats continentaux dans toutes les disciplines (Européen, Panaméricain, Asiatique) et des Championnats du monde dans toutes les disciplines, recevront directement tous les frais d'inscription des athlètes et les paiements pour les billets des spectateurs. Ils en assureront la gestion pour l'organisation de la compétition et doivent payer à la POSA la somme symbolique de 1 (un) Euro ou Franc Suisse par athlète ; 1 (un) Euro ou Franc suisse

par billet vendu. Le paiement doit se faire dans un délai maximum d'une semaine après la fin de la compétition.

- Q- En l'absence de système de jugement informatique, les Fédérations nationales doivent s'assurer qu'un système convenable est mis en place pour annoncer le score obtenu immédiatement après la performance de chaque athlète.
Le Head Judge présent sur place sera autorisé à s'assurer que cette règle est respectée et, en cas de non-respect de la règle, l'organisation fera l'objet d'une enquête de la commission de discipline POSA, qui pourra également décider d'invalider la compétition en cas de non-transparence.
- R- Dans toutes les compétitions sous l'égide de la POSA (Pole Sport, Pole Art, Aérien Sport, Aérien Art), la présence d'un technicien spécialisé de l'entreprise qui a fourni tout le matériel de compétition (pole, agrès aériens), est obligatoire.
- S- En l'absence d'un installateur spécialisé dans l'installation d'agrès aériens (dans les compétitions Aérien), le Head Judge est autorisé à arrêter la compétition pour des raisons de sécurité, et une pénalité sera infligée à l'organisation par la commission de discipline POSA.